

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 1958

L'an mil neuf cent cinquante huit et le 25 Mai à 21^h le
Conseil Municipal de Montifran également convoqué, s'est réuni à la
Mairie sous la Présidence de Monsieur François Bouche - Mairie -

Présents: M. M^{rs} Bouche, Pau, Peville, Lamoille, Bourdel, Lamine,
Chauveau, Touhou, Soutielle, Polomé, Loo, Boyet,
Baloutte, Latour -

Absents n'ayant pu être touchés par la convocation:
M. M^{rs} Lagouth, Chaubot, Dufor - Biatout,
Cuvard, Daudue, Barthe -

Monsieur Bouche donne au Conseil l'information suivante:

Il a reçu ce même jour à 19^h une communication
télégraphique de la Préfecture lui demandant connaissance d'un
télégramme envoyé par M. Peville, Inspecteur général de l'Ad-
ministration à tout le Maire du département.

Par ce télégramme, Monsieur le Préfet demande aux Maires
en raison de moments critiques que vit la France de révoquer
immédiatement les conseils municipaux, pour leur faire voter
des motions de fidélité aux institutions et à la République.

Le ayant délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
des membres présents, décide d'envoyer la motion suivante.

Le Conseil Municipal réuni en session extraordinaire
le 25 Mai 1958 sur les instances de Monsieur Pédini, Inspecteur
Général de l'Administration et étant donné le très sérieux
que soit le Travail à l'unanimité des membres présents affirme son
attachement aux libertés républicaines.

Demande au gouvernement d'œuvrer pour la sauvegarde
de ces libertés dans l'ordre public.

Demande à la population de soutenir son courage et
son sang froid devant les éventuels événements pour maintenir
l'union nécessaire de tous et le paix civile.

[Handwritten signatures and marks]